

Madame Oyono née Anguiang Leaticia aura donc 48h pour donner des explications relatives à son absence à la cérémonie de présentation des vœux au ministre de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire, Louis Paul Motazé le 30 janvier au palais des congrès.

« Conscient de ce que vous avez bonne compréhension de la haute importance d'une telle cérémonie dans notre pays en général et dans l'Administration publique en particulier, je vous demande de vous expliquer dans les 48h sur les motivations et les raisons d'un tel comportement inadmissible », peut-on lire sur la demande d'explication.